

Opérations d'investissement proposées au budget 2019 pour 314 060€  
Elaboration arrêté de rejet STEP = 4 872€  
Sécurisation réservoir = 4 188€  
Mise en conformité eau potable = 305 000€  
*Le budget de l'eau est adopté à l'unanimité.*

#### SAGE DE LA NONETTE

Enquête publique du 24 avril au 28 mai sur la mise en place d'un programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols du bassin de la Nonette / mise en place de haies et noue d'infiltration notamment, pour des investissements à mener en 2020 par le syndicat, notamment sur la commune. Délibération favorable

#### DIA

Vente TOMADA ; vente GEBERT TABOUREL : échanges terrain SZAJNER ; vente St LEON ; vente JAMIN

#### DEMANDES DE SUBVENTIONS

Prolongation de délai de la DETR pour le cimetière jusqu'en 2020.

La Région met en place un nouveau dispositif pour la « reconquête des chemins ruraux » : la commune va étudier les conditions d'une candidature.

Le PNR nous a retenu pour une opération de gestion et d'entretien des cimetières pour 2020.

#### CCPV

Fonds de concours de 64 757 € à répartir dans le cadre du pacte financier en 2019, entre 54 communes, sur des projets de développement communal présentant un intérêt touristique et économique. Sur proposition de M NORMAND, la commune déposera un dossier pour la cloche de l'église.

RGPD : mutualisation dans le cadre de la CCPV pour souscrire à ADICO.

PCAET : plan climat énergie, étude en cours.

Procédure de groupements de commande avec la CCPV : la commune sollicitera pour le contrôle périodique des aires de jeux.

#### TRAVAUX RALENTISSEURS

Débutent le 30 avril. Visite de chantier le 24 avril.

#### TRAVAUX EN COURS ET À VENIR, COMMUNICATIONS DIVERSES

Programme des visites guidées de l'Eglise menées par Aquilon, dates : les 1<sup>er</sup> mai, 8 juin et 30 août.

Demande de CELLNEX pour le déploiement de la fibre optique Orange.

Candidature pour une subvention WIFI au titre de l'UE.

Vidéoprotection : 3 riverains de l'impasse Tournebut sont prêts à payer l'installation d'une caméra dans l'impasse. Le dossier doit être porté par la commune obligatoirement. La commune a engagé une procédure pour obtenir l'aval de la gendarmerie puis la préfecture. M le Maire a rencontré les gendarmes sur ce sujet et nous sommes en attente du rapport que la gendarmerie doit fournir pour obtenir l'agrément de la préfecture.

Conseil Départemental : annonce l'ouverture de maisons du conseil Départemental en zone rurale

14 mai 2019 : les fréquences de la TNT changent. Notre commune sera concernée. Les habitants seront informés.

Centre social : informe d'un festival de théâtre qui va être lancé le 5 octobre.

Le SMDO annonce une distribution de compost : il conviendra de se rendre à la déchetterie de Crépy avec son contenant le 13 avril.

Demande de survol de l'Eglise avec un drone : pour la réalisation d'un film sur l'épopée des taxis de la Marne.

M ETIENNE a interpellé la mairie pour des questions de stationnement rue porte de Baron.

Attente de confirmation pour un transfert de propriété avec la SNCF pour des parcelles sises près de la station d'épuration.

Visite de la STEP avec M COCONI de la SAUR : les bâtiments sont en très mauvais état.

UMO : parution du magazine n° 4-2019.

Séance levée à 23h30.

#### COMMUNIQUE

La commune de Lagny le Sec va réaliser prochainement un giratoire en lieu et place du « rond-point percé » desservant aujourd'hui à partir de la RN 330 les VC3 en direction de Lagny le Sec et RD9e en direction de Saint Pathus/Lagny le Sec.

Ces travaux, consécutifs des deux accidents mortels s'étant produit en septembre 2017, se dérouleront durant l'été prochain en juillet et août.

Ils entraîneront la fermeture totale de la RD9e à compter du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 31 août et la fermeture totale de la RN330 de mi-juillet au 31 août. Seules les entreprises de la zone de la Couture à Lagny le Sec conserveront un accès provisoire à la RN 330 pendant les travaux.

Des déviations seront mises en place sur la RN 330 à Saint Souplets pour rejoindre la RN 2 via la RD 401 pour assurer le trafic Est-Ouest, le trafic Ouest-Est en provenance de Senlis étant quant à lui dévié par la RN2 puis la RD 401 en direction de Dammartin.



## Le Mensuel de vos Élus Avril 2019

Vous pouvez voir ces informations et d'autres sur le site de la commune : [www.montagnystefelicite.fr](http://www.montagnystefelicite.fr)

N° : 41

#### ÉDITO

Le 26 avril 2019

Montaféliennes, Montaféliens,

Vous trouverez dans ce numéro le compte rendu de la dernière réunion de votre conseil municipal au cours de laquelle ont été adoptés les budgets de la commune (M14) et de l'eau et de l'assainissement (M49) pour l'année 2019.

Malgré les contraintes imposées par la baisse des aides accordées par l'État et la hausse limitée des impôts à 1 %, ce budget pour la commune nous permet de projeter la réalisation d'un certain nombre de nos engagements que vous retrouverez sous la rubrique « opérations ».

Parmi ceux-ci, la réalisation du plateau pour ralentir les véhicules rue Porte de Baron va enfin aboutir. Voilà près de quatre ans que ce dossier est engagé. Les travaux débuteront le 29 avril pour une durée d'un petit mois. Durant cette période, la circulation et le stationnement seront perturbés. Merci de respecter les consignes de sécurité de l'entreprise.

Comme promis, dès que ces travaux seront terminés, nous organiserons une réunion publique avec les services départementaux pour réfléchir à la problématique du stationnement dans le village.

Pour les autres opérations, certaines sont conditionnées à l'obtention d'une subvention par les services de l'État ou du département qui ont été sollicités.

Pour le budget de l'eau et de l'assainissement, celui-ci a été voté sans modification du prix du m3.

Comme annoncé lors des vœux du conseil municipal, nous allons réactiver le conseil d'enfants. Une réunion est prévue avec les enfants et les parents le 27 avril à 15h.

**ATTENTION** en raison du 1er Mai, les jours de collectes des ordures ménagères sont décalés d'un jour. Ainsi, les bacs noirs sont à déposer le vendredi matin au lieu du jeudi et les bacs jaunes le samedi au lieu du vendredi.

**Cela ne concerne pas les habitants de la ruelle de Chaâlis.**

*Bien cordialement*

Le secrétariat accueille le public:

\* le mardi de 14h00 à 19h00

\* le jeudi de 17h00 à 19h00

\* le samedi de 10h30 à 12h00

Tel: 03. 44. 21. 08. 90

Courriel : [mairie.montagny.ste.felicite@wanadoo.fr](mailto:mairie.montagny.ste.felicite@wanadoo.fr)

Jean-Paul DOUET

Maire de Montagny-Ste-Félicité

E-mail : [mairiepdouet@orange.fr](mailto:mairiepdouet@orange.fr)

Tél. : 06.07.37.21.02



## Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2019 à 20h30 Salle de réunion de la Mairie de Montagny-Sainte-Félicité

**Présents :** M. DOUET Jean-Paul, M. NORMAND Anthony, M. BOUCON Denis, Mme BOULANGER Jeanne, M. PICOU Jean-François, M. MONTEUX Stéphane.

Présente dans la salle : Madame LOCRE Véronique

**Absents excusés :** Mme GON Sylvie qui donne pouvoir à M. DOUET Jean-Paul, Mme STEIN Rachel qui donne pouvoir à Mme BOULANGER Jeanne, Mme BOUSSET Véronique qui donne pouvoir à M. NORMAND Anthony, M. BORIE Stéphane, Mme TESSIER Magali.

**Secrétaire de séance :** M. NORMAND Anthony

### **ORDRE DU JOUR :**

#### ◆ DELIBERATIONS

##### ● Budget communal

- Vote des comptes gestion et administratif 2018
- Affectation des résultats
- Vote du budget 2019
- Personnel
- Vote des subventions 2019

##### ● Budget eau et assainissement

- Vote des comptes gestion et administratif 2018
- Affectation des résultats
- Vote du budget 2019

##### ● Enquête publique – SAGE de la Nonette

##### ● DIA

##### ● Demandes de subventions

Région : chemins ruraux  
DETR

##### ● CCPV (RGPD – Fonds de concours – PCAET)

##### ● Aménagement sécuritaire rue Porte de Baron

#### ◆ TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

#### ◆ COMMUNICATIONS DIVERSES

Signature du dernier compte-rendu par les membres du conseil présents ce jour-là.

### **DELIBERATIONS**

#### **BUDGET COMMUNAL**

##### **Approbation du compte de gestion 2018 :**

Solde cumulé de la section d'investissement : -36 607,87€

Solde cumulé de la section de fonctionnement : + 123 147,77€

Soit un résultat global de clôture de + 86 539,90€

Adopté à l'unanimité

##### **Approbation du compte administratif (CA) 2018**

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	429 265,97€	456 604,54€	27 338,57€
Investissement	44 258,30€	36 176,64€	8 081,66€

Excédent antérieur de fonctionnement = +124 335,41€

Déficit antérieur d'investissement = - 28 526,21€

Soit un résultat global cumulé à fin 2018 de :

+ 123 147,77€ en fonctionnement

-36 607,87€ en investissement

Le CA est donc en tous points conforme au compte de gestion. *Il est adopté à l'unanimité sous la présidence de M. BOUCON.*

##### **Affectation des résultats 2018**

Report en section de fonctionnement = 86 539,90€

Affectation d'un excédent de fonctionnement en investissement = 36 607,87€

Report en section d'investissement = - 36 607,87€

Adopté à l'unanimité

##### **Approbation du budget 2019**

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	553 524,40€	553 524,40€	0,00€
Investissement	250 951,60€	250 951,60€	0,00€

Opérations d'investissement proposées au budget 2019 pour 163 154€ :

Travaux cimetièrre = 22 569,23€ avec subvention à 8 523€ par l'Etat

Intervention sur cloche et projecteurs = 3 693,18€ avec subvention Etat (923,30€) et Département (1 231,00€)

Sécurisation clocher = 4 676,40€ avec subvention Etat (1 169€) et Département (1 948€)

Sécurisation école = 2 934€ avec subvention à 1 877€ par le FIPD (fonds prévention délinquance)

Entretien bâtiments = 18 000€

Chauffage école = 2 000€

Ralentisseurs = 65 000€ avec subvention Département (25 000€)

Réfection voirie = 12 000€

Petit matériel = 8 000€

Fleurissement = 5 000€

Mobilier urbain = 2 500€

Equipement informatique = 12 000€

Eclairage public = 1781,50€

*Le budget est adopté à l'unanimité.*

##### **Vote des taux des contributions directes 2019**

Les taux sont votés à l'unanimité avec une hausse de 1% comme chaque année afin de compenser l'inflation s'appliquant aux charges. Produit attendu de 160 984€.

##### **Vote des subventions aux associations :**

Il est proposé de reconduire les sommes inscrites au budget 2018, avec en sus 55€ pour les ADEX, à savoir :

Association	Montant	Association	Montant
AEP	1000€	Le souvenir français	50€
Amicale des sapeurs-pompiers	60€	ENVOL	20€
Ateliers d'art plastiques	40€	PEEP	50€
CFPR	60€	RVM	40€
Comité des fêtes	2500€	USM football	1000€
Compagnie d'arc de Montagny	1000€	Quêtes	65€
DDEN	60€	Les Adex	55€

Adopté à l'unanimité

### **BUDGET DE L'EAU**

##### **Approbation du compte de gestion 2018 :**

Solde cumulé de la section d'investissement : -29 238,26€

Solde cumulé de la section de fonctionnement : + 102 243,49€

Soit un résultat global de clôture de + 73 005,23€

Adopté à l'unanimité

##### **Approbation du compte administratif (CA) 2018**

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	17 766,36€	28 432,08€	10 665,72€
Investissement	74 601,22€	40 301,44€	34 299,78€

Excédent antérieur de fonctionnement = +91 577,77€

Excédent antérieur d'investissement = + 5 061,52€

Soit un résultat global cumulé à fin 2018 de :

+ 102 243,49€ en fonctionnement

- 29 238,26 € en investissement

Le CA est donc en tous points conforme au compte de gestion. *Il est adopté à l'unanimité sous la présidence de M. BOUCON.*

##### **Affectation des résultats 2018**

Report en section de fonctionnement = 73 005,23€

Affectation d'un excédent de fonctionnement en investissement = 29 238,26€

Report en section d'investissement = - 29 238,26€

Adopté à l'unanimité

##### **Approbation du budget 2019**

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	100 005,23€	100 005,23€	0,00€
Investissement	353 004,22€	353 004,22€	0,00€